



## **Mot du lieutenant**

### **L'utilisation du cellulaire au volant**

Depuis 2008, au Québec, le Code de la sécurité routière interdit à toute personne, pendant qu'elle conduit un véhicule routier, d'avoir en main un appareil ayant une fonction téléphonique. Par conséquent, le seul fait d'avoir en main l'appareil constitue une infraction. Des études ont démontré que la distraction au volant était la première cause d'accident dans la province. Saviez-vous qu'un automobiliste qui utilise son cellulaire court 25 % plus de risque d'avoir un accident ? Pour bien comprendre le danger du cellulaire au volant, sachez que texter en conduisant est comparable au fait de conduire les yeux fermés de 4 à 6 secondes. Du plus, rouler à 90 km/h en textant est semblable à traverser un terrain de football les yeux fermés. Quelle mauvaise idée ! Nos policiers sont aux aguets pour surveiller ce genre d'infraction. Dites-vous qu'ils le font pour protéger nos vies. Un accident est si vite arrivé.

**Jean-François Girard**  
Lieutenant PDQ-1

## Nouvelles du quartier

Nous avons connu, au mois d'août, une vague d'introductions par effraction. Le suspect sonnait à plusieurs reprises à la porte pour s'assurer que les résidents étaient absents. Par la suite, il brisait une fenêtre arrière avec une brique et déroba principalement des bijoux, de l'argent et de l'alcool. Les vols sont survenus le soir et durant la nuit.

Grâce à une action concertée des différentes sections de notre service, dont votre poste de quartier, un suspect a été appréhendé en flagrant délit. Il a avoué 8 autres introductions lors de son interrogatoire mené par le sergent détective Luc Champagne. Le jeune homme fait face à 9 chefs d'accusation pour introduction par effraction et un chef pour possession d'instruments pouvant servir à pénétrer illégalement dans un endroit.

Le 3 septembre dernier, un délit de fuite mortel est survenu sur la rue Duchesneau. Cela a coûté la vie à un jeune homme de 21 ans. Le dossier a été confié à notre section enquête accident. Une femme a été arrêtée en lien avec cette affaire et accusée.

## Quiz !

**Puis-je assoir un enfant de moins de 12 ans sur le siège avant de la voiture ?**



### Sommaire

- P-1 Mot du lieutenant  
Nouvelles du quartier  
Quiz
  - P-2 Rentrée scolaire  
Nouvelles du quartier
  - P-3 Dans la mire  
Vie de quartier  
Les chiens et les parcs
  - P-4 Fête de l'Halloween  
Coop Solidarité  
Réponse au quiz
- Commentaires ou suggestions :**  
[infopolicestfrancois@ville.laval.qc.ca](mailto:infopolicestfrancois@ville.laval.qc.ca)

## Rentrée scolaire



« Faites- moi de la place ! » est le slogan de la campagne de prévention qui s'est déroulée du 8 septembre au 9 octobre. L'école Fleur Soleil ainsi que l'école L'Escale ont choisi chacune deux élèves de 6<sup>e</sup> année pour participer à une activité avec les agents du poste de quartier. En compagnie des policiers, les élèves remettaient un billet de courtoisie aux automobilistes ayant adopté un comportement exemplaire.

Nous comptons principalement sur la collaboration de vous les parents, qui sont malheureusement parfois trop pressés ! Nous constatons souvent que certains d'entre vous se stationnent à des endroits non sécuritaires en prétextant que ce n'est que pour quelques minutes. SVP stationnez-vous légalement, pensez à tous les enfants !

Les brigadières et brigadiers sont là pour faire traverser les enfants en toute sécurité. Pourquoi risquer un accident ?



## Nouvelles du quartier (suite)

Le 8 septembre, un véhicule a été incendié sur la rue Du Cabernet. L'enquête est toujours en cours.

Le 11 septembre, un feu a été allumé dans une poubelle au parc Du Moulin. Heureusement, cela n'a causé aucun dommage sérieux. Aucun suspect n'a été identifié.

Dans la nuit du 12 au 13 septembre, plusieurs méfaits sur des véhicules nous ont été rapportés. Le ou les suspects ont endommagé des véhicules à l'aide d'une peinture en aérosol noire. Il s'agit d'un incident isolé et aucune personne n'a été appréhendée. Les rues visées : Monty, Lambert et De Léry.

Le 20 septembre, un véhicule a été incendié sur le boulevard Marcel-Villeneuve, près de la voie ferrée. Il s'agirait d'un incendie criminel, des traces d'accélérateur ayant été trouvées. Ce dossier a été transmis aux enquêtes.

Le 30 septembre, durant la nuit, trois bacs de recyclage ont été incendiés à proximité de l'école Fleur-Soleil. Le feu ne s'est toutefois pas propagé au bâtiment.

Si vous avez des informations au sujet de ces crimes ou toutes autres informations vous pouvez communiquer en toute confidentialité au (450) 662-4636

## Dans la mire ...



### Petit rappel sur le stationnement alternatif

Le stationnement alternatif est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Soyez attentifs aux panneaux ! Vous pourriez recevoir un constat d'infraction même si la neige n'a pas encore débuté.

Règlement L-6070, art 80.1, amende de 30 \$ +12 \$ (frais)

Abris Tempo (deux dates à retenir : 15 octobre et 1<sup>er</sup> novembre)

À partir du 15 octobre, vous pouvez installer la structure de votre abri, mais la toile ne doit pas être posée avant le 1<sup>er</sup> Novembre.

Pour plus d'information :  
[www.ville.laval.qc.ca](http://www.ville.laval.qc.ca)

Parc Du Moulin (aucun dépôt de branches autorisé)

Nous remarquons, depuis un certain temps, que des branches sont déposées au parc par des citoyens à proximité du bloc de béton, alors que cette pratique est prohibée.

L-4510, art 6.18 : Il est interdit à toute personne fréquentant un parc : d'y jeter ou d'y abandonner des déchets (amende de 200 \$ à 1000 \$).

Deux endroits sont prévus à cette fin :  
1527, rue Cunard  
4026, rue Dagenais

## Fête de l'Halloween



Le 31 octobre, les fantômes, sorcières et vampires déambuleront dans les rues du quartier en quête de friandises.

Automobilistes. sovez patients et prudents !

## Vie de quartier

### Cinéma gratuit ( Au sous-sol de l'église)



Le 22 novembre 2015 à 14 h

Le 17 janvier 2016 à 14 h

Le 21 février 2016 à 14 h

Le 17 avril 2016 à 14 h

Renseignements au (450)936-2557



[stfemaction@hotmail.com](mailto:stfemaction@hotmail.com)

### **Cours d'un de nos partenaires ?**

#### **Projet Cheerleading (activité gratuite)**

Pour les 11 ans et plus

Inscription au (450) 665-3049

Demandez Diane Babin

[stfemaction@hotmail.com](mailto:stfemaction@hotmail.com)

#### **Projet Cuisinade (activité gratuite)**

Pour les 12 ans et plus

Inscription au (450) 665-3049

Demandez Diane Babin

[stfemaction@hotmail.com](mailto:stfemaction@hotmail.com)

### **Mon chien au parc?**



Malheureusement, vous ne pouvez promener votre chien au parc, même si ce dernier est en laisse, à l'exception des parcs à chiens, seuls lieux publics à Laval où vous pouvez laisser votre animal courir librement.

Règlement L-10518, art. 22D  
**Amende de 50 \$ + 26 \$ (frais)**

Il existe six parcs à chien sur le territoire de Laval. Le plus près se trouve à Saint-Vincent : **parc du boulevard Pie-IX**, situé dans le prolongement du boulevard Pie-IX, au sud du rang Haut-Saint-François.

## Activités à venir au Centre Défi-Jeunesse

### L'incontournable Maison hantée du Centre Défi-Jeunesse



Les adolescents de la maison des jeunes, à la fois créateurs et acteurs, travailleront tout le mois d'octobre pour préparer la 10<sup>e</sup> édition de la maison hantée sous la thématique des clowns. Ils vous invitent à venir y participer en grand nombre et à affronter vos peurs

**Quand : le 31 octobre prochain dès 18 h**

**Où : 455, montée du Moulin**



ZUMBA



Une activité mixte à l'école L'Escale

Si tu as entre 11 et 18 ans, cette activité est pour toi !

Viens bouger avec ta gang !

**Les mardis à 18 h 30 (début le 1<sup>er</sup> novembre)**

**C'est gratuit !**

**où :**

**École L'escale**

**8050, rue Mylène, Saint-François  
H7A 1G3**

Pour info. appelle à la Maison des jeunes

de Saint-François

**(450) 665-3049**



## Les petites nouvelles de la COOP

### Grande Ouverture le 28 octobre 2015

Située au : 8117, Boul. Lévesque est

Précisons encore une fois que l'épicerie sera ouverte à tous et offrira des produits de base. Il s'agit d'une épicerie ordinaire, mais sa particularité est que les consommateurs pourront en devenir membres. Même si tous les citoyens auront l'occasion d'y faire leurs courses, seuls les membres pourront avoir droit à certains privilèges ou services, s'il y a lieu. Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à le devenir pour encourager le développement et l'épanouissement de cette épicerie qui n'appartiendra qu'à vous.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la gérante, Véronica Pinzon, au (450) 936-2557 ou par courriel au [coopsfa@gmail.com](mailto:coopsfa@gmail.com).

## Réponse au quiz :

**La banquette arrière de la voiture est l'endroit le plus sûr pour les enfants de 12 ans et moins. Assis à l'arrière, ils sont le plus éloignés possible du point d'impact en cas de collision frontale ainsi que des sacs gonflables situés à l'avant, qui pourraient leur causer des blessures graves ou mêmes mortelles.**  
**(Source : SAAQ)**